

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 37673 - 1997 B 01015 - 412 026 627 - AUBADIS

AUBADIS

Société à responsabilité limitée au capital de 10.528 €uros
Siège social : 8 bis Impasse du Littoral – 13260 CASSIS
412 026 627 R.C.S. Marseille

« Copie certifiée conforme »
La gérance



DOCUMENTS COMPTABLES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 723	13 346	8 377	8 914
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	570 793	2 849	567 944	567 944
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	592 516	16 195	576 321	576 857
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	410 093		410 093	197 469
Autres créances	1 128 945	109 994	1 018 951	935 054
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	702 497		702 497	100 051
Disponibilités	853 250		853 250	845 228
Charges constatées d'avance (3)	2 463		2 463	1 268
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 097 247	109 994	2 987 253	2 079 070
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 689 763	126 190	3 563 574	2 655 927
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AUBADIS

Etats de synthèse

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 528	10 528
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	109 972	109 972
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 800	1 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 420 420	1 803 912
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	799 684	616 508
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 342 404	2 542 720
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	145	844
Emprunts et dettes financières diverses (3)	44 024	26 674
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 307	11 590
Dettes fiscales et sociales	142 391	70 566
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 303	3 533
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	221 170	113 207
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 563 574	2 655 927
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	221 170	113 207
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	145	844
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	232 390	195 300
Chiffre d'affaires net	232 390	195 300
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 159	20 354
Autres produits	189 002	171 014
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	441 552	386 668
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	130 613	181 108
Impôts, taxes et versements assimilés	21 167	18 962
Salaires et traitements	75 359	76 025
Charges sociales	37 740	42 914
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 703	1 571
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4	259
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	266 585	320 839
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	174 966	65 829
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	624 247	557 740
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	95 902	20 442
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	720 149	578 182
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 819	
Intérêts et charges assimilées (4)	3 871	5 813
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	12 690	5 813
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	707 460	572 370
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	882 426	638 199

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	300	279
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	300	279
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-300	-279
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	82 442	21 412
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 161 701	964 850
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	362 017	348 342
BENEFICE OU PERTE	799 684	616 508
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	41 268	35 657
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AUBADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 563 574 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 799 684 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 557	1 166		21 723
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 557	1 166		21 723
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	570 793			570 793
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	570 793			570 793
ACTIF IMMOBILISE	591 350	1 166		592 516

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL LF ST MENET	3	150	51,00	2	2			820	53	
SARL LF CAMOINS	3	31	51,00	2	2	168		976	36	
SAS JEF	3	311	51,00	2	2			745	59	36
SAS LA FABRIQUE GROUPE G&F	3	62	60,00	2	2			583	10	30
SARL LF LABO	3	-1	81,00	2	2			25	-4	
SAS SAS LF CUGES	3		60,00	2	2	-188		1 005	-243	
SARL LF VINON	3	119	60,00	2	2	-1			114	
SARL LF MARTIGUES	3	-40	81,00	2	2	-111		667	27	
SARL JACK	3	285	60,00	2	2	-168		785	33	
SAS LF SIX FOURS	3		51,00	2	2	-239		699	-177	
SAS LF MATAGOTS	3		60,00	2	2					
SARL JEMA	3	120	51,00	2	2			641	69	
SARL LF VITROLLES	3	40	60,00	2	2	12		954	44	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SAS DISTRI LA VALENTINE	37	1 070	49,00	18	18			9 291	580	477
INSTIRE TECHNOLOGIES INTERN	2	2	15,00							
SAS DINO	3	12	50,00	2	2			830	11	
SAS ECHO 2X	3	84	50,00	2	2			832		
SAS ADL	5		49,00	2	2			866	29	
SARL MANON ET ENZO	64	230	50,00	32	32			289	222	
SARL BCD	3	-88	50,00	2	2	-43		1 241	6	
SAS INSTIRE	200	-44	20,00	32	32				-45	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 644	1 703		13 346
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 644	1 703		13 346
ACTIF IMMOBILISE	11 644	1 703		13 346

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 541 501 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	1 541 501	1 541 501	
Créances Clients et Comptes rattachés	410 093	410 093	
Autres	1 128 945	1 128 945	
Charges constatées d'avance	2 463	2 463	
Total	1 541 501	1 541 501	

Produits à recevoir

	Montant
BANQUES PROD. A RECEVOIR	14 800
Total	14 800

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 221 170 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	145	145		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	44 024	44 024		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 307	19 307		
Dettes fiscales et sociales	142 391	142 391		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 303	15 303		
Produits constatés d'avance				
Total	221 170	221 170		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	44 024			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 280
BANQUES INTERETS COURUS	145
ASSOCIES INTERETS COURUS	642
ETAT AUTRES CH. A PAYER	14 359
Total	23 426

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D_AVANCE	2 463		
Total	2 463		

AUBADIS

Société à responsabilité limitée au capital de 10.528 €uros
Siège social : 8 bis Impasse du Littoral – 13260 CASSIS
412 026 627 R.C.S. Marseille

AFFECTATION DU RESULTAT
DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

III/ L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 799.684 €, en totalité au poste « *autres réserves* », lequel ressort à 3.220.104 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme

La gérance



François PRUVOT

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

SARL AUBADIS

8 bis Impasse du Littoral

13260 CASSIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur:

- ☛ le contrôle des comptes annuels de la société **AUBADIS**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- ☛ la justification de mes appréciations ;
- ☛ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;
- ☛ les responsabilités.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

Opinion

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- ☛ Les principes comptables retenus par votre société ne donnent pas lieu à diverses interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du Bilan et du Compte de Résultat,
- ☛ Il n'existe pas d'élément ou de décision intervenu au cours de l'exercice, dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir le lecteur, me soit apparue importante,
- ☛ Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que ces dernières proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci provisionnent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le détournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou des

éléments ultérieurs pourraient remettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulon, le 13 juin 2024

François PRUVOT

Commissaire aux Comptes



Annexés au présent rapport:

Comptes annuels de l'exercice

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 723	13 346	8 377	8 914
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	570 793	2 849	567 944	567 944
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	592 516	16 195	576 321	576 857
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	410 093		410 093	197 469
Autres créances	1 128 945	109 994	1 018 951	935 054
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	702 497		702 497	100 051
Disponibilités	853 250		853 250	845 228
Charges constatées d'avance (3)	2 463		2 463	1 268
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 097 247	109 994	2 987 253	2 079 070
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 690 763	126 190	3 563 574	2 655 927
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

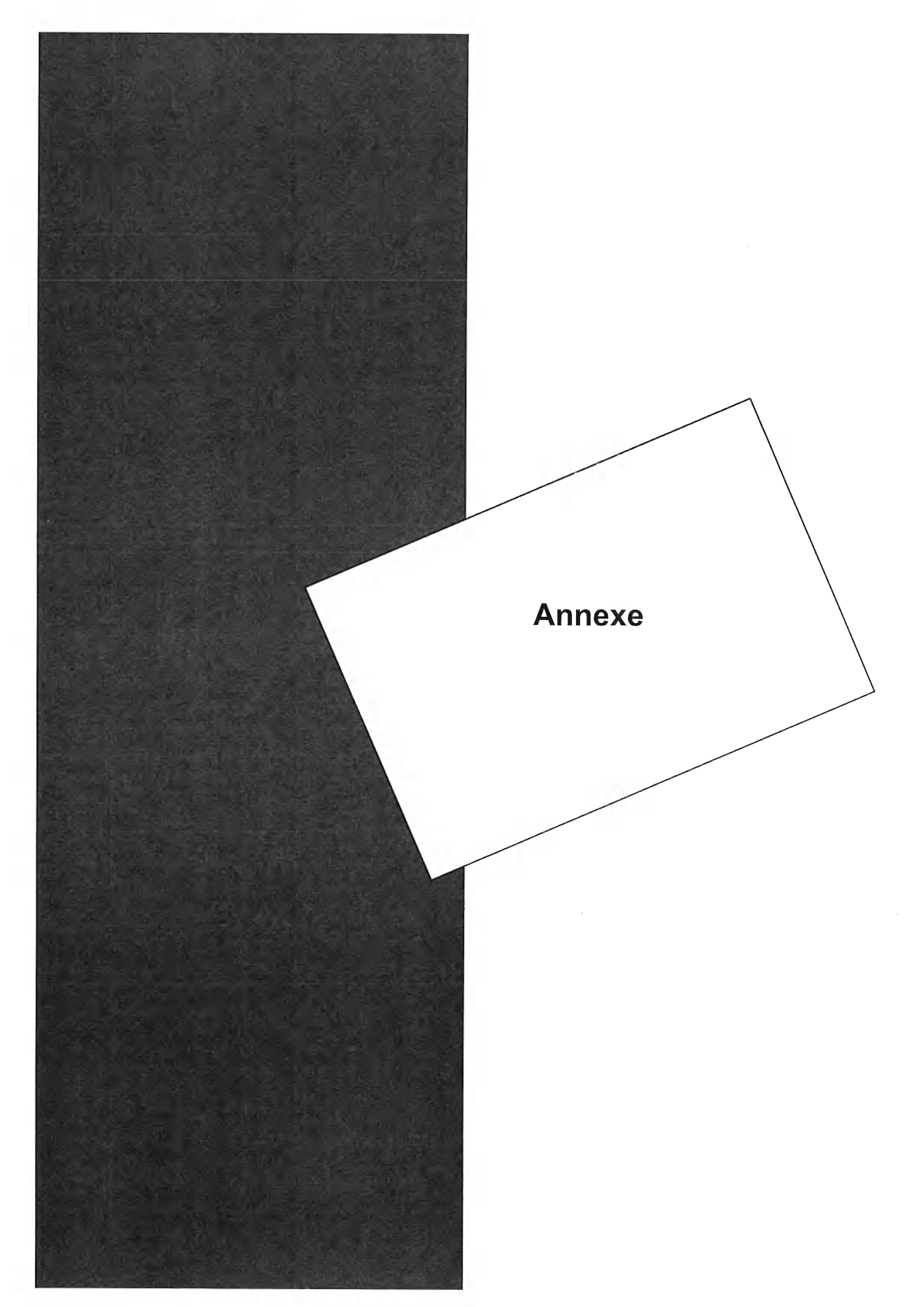
	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 528	10 528
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	109 972	109 972
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 800	1 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 420 420	1 803 912
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	799 684	616 508
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 342 404	2 542 720
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	145	844
Emprunts et dettes financières diverses (3)	44 024	26 674
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 307	11 590
Dettes fiscales et sociales	142 391	70 566
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 303	3 533
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	221 170	113 207
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 563 574	2 655 927
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	221 170	113 207
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	145	844
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	232 390	195 300
Chiffre d'affaires net	232 390	195 300
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 159	20 354
Autres produits	189 002	171 014
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	441 552	386 668
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	130 613	181 108
Impôts, taxes et versements assimilés	21 167	18 962
Salaires et traitements	75 359	76 025
Charges sociales	37 740	42 914
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 703	1 571
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4	259
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	266 585	320 839
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	174 966	65 829
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	624 247	557 740
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	95 902	20 442
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	720 149	578 182
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 819	
Intérêts et charges assimilées (4)	3 871	5 813
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	12 690	5 813
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	707 460	572 370
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	882 426	638 199

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	300	279
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	300	279
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-300	-279
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	82 442	21 412
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 161 701	964 850
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	362 017	348 342
BENEFICE OU PERTE	799 684	616 508
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	41 268	35 657
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AUBADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 563 574 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 799 684 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 557	1 166		21 723
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 557	1 166		21 723
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	570 793			570 793
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	570 793			570 793
ACTIF IMMOBILISE	591 350	1 166		592 516

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL LF ST MENET	3	150	51,00	2	2			820	53	
SARL LF CAMOINS	3	31	51,00	2	2	168		976	36	
SAS JEF	3	311	51,00	2	2			745	59	36
SAS LA FABRIQUE GROUPE G&F	3	62	60,00	2	2			583	10	30
SARL LF LABO	3	-1	81,00	2	2			25	-4	
SAS SAS LF CUGES	3		60,00	2	2	-188		1 005	-243	
SARL LF VINON	3	119	60,00	2	2	-1			114	
SARL LF MARTIGUES	3	-40	81,00	2	2	-111		667	27	
SARL JACK	3	285	60,00	2	2	-168		785	33	
SAS LF SIX FOURS	3		51,00	2	2	-239		699	-177	
SAS LF MATAGOTS	3		60,00	2	2					
SARL JEMA	3	120	51,00	2	2			641	69	
SARL LF VITROLLES	3	40	60,00	2	2	12		954	44	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS DISTRI LA VALENTINE	37	1 070	49,00	18	18			9 291	580	477
INSTIRE TECHNOLOGIES INTERN	2	2	15,00							
SAS DINO	3	12	50,00	2	2			830	11	
SAS ECHO 2X	3	84	50,00	2	2			832		
SAS ADL	5		49,00	2	2			866	29	
SARL MANON ET ENZO	64	230	50,00	32	32			289	222	
SARL BCD	3	-88	50,00	2	2	-43		1 241	6	
SAS INSTIRE	200	-44	20,00	32	32				-45	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 644	1 703		13 346
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 644	1 703		13 346
ACTIF IMMOBILISE	11 644	1 703		13 346

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 541 501 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	1 541 501	1 541 501	
Créances Clients et Comptes rattachés	410 093	410 093	
Autres	1 128 945	1 128 945	
Charges constatées d'avance	2 463	2 463	
Total	1 541 501	1 541 501	

Produits à recevoir

	Montant
BANQUES PROD. A RECEVOIR	14 800
Total	14 800

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 221 170 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	145	145		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	44 024	44 024		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 307	19 307		
Dettes fiscales et sociales	142 391	142 391		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 303	15 303		
Produits constatés d'avance				
Total	221 170	221 170		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	44 024			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 280
BANQUES INTERETS COURUS	145
ASSOCIES INTERETS COURUS	642
ETAT AUTRES CH. A PAYER	14 359
Total	23 426

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D._AVANCE	2 463		
Total	2 463		